



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

professions de santé

Question écrite n° 43846

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la formation universitaire en médecine générale. Il semble qu'aujourd'hui une politique restrictive soit menée par rapport aux recrutements. Ceci aboutirait à rendre progressivement inopérantes les mesures visant à favoriser l'implantation de médecins dans les zones rurales, et singulièrement dans les zones de revitalisation rurales. Une autre question est celle du décalage au niveau du recrutement des enseignants. Depuis cinq ans, c'est environ 3 800 postes de médecine générale sur 12 000 que les internes ont refusé de prendre. Il lui paraît, dans ces conditions, nécessaire d'organiser une véritable attractivité du métier pour cette profession, et notamment dans le cadre du dispositif mais en place au bénéfice des zones de revitalisation. Il insiste sur l'urgence de cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43846

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 2009, page 2250

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)